

01

ACR TH Ouvrir mon CPF et l'utiliser selon mon projet

Fiche technique**Secteurs**

Tous secteurs

Public

Le dispositif de formation s'adresse à tous les ouvriers (travailleurs handicapés) d'ESAT

Durée

1 jour

Organisme de formation

⇒ OTOS 13 FORMATION

Lieux & dates**Interlocuteur Unifaf**

Marine PALLAS

actionscoregionalesNA.aquitaine@unifaf.fr

Contexte

Le projet individualisé annuel est élaboré avec la personne et le soutien de l'équipe encadrante. Il se construit à partir des besoins et des souhaits de la personne, il comporte le volet formation selon les axes suivants :

- ⇒ Accroître son socle de connaissance ;
- ⇒ Accéder au milieu ordinaire par le détachement ou l'insertion ;
- ⇒ Obtenir des diplômes complets ou partiels par la VAE ou la RSFC.

Le compte personnel de formation (CPF) est un des outils permettant de financer ces objectifs. Tout comme le conseil en évolution professionnelle (CEP), ces deux droits ne sont pas toujours utilisés par les salariés d'EA ou travailleurs d'ESAT.

Objectifs

La formation a pour objectifs de :

- ⇒ Connaître le dispositif réglementaire du CPF pour les TH
- ⇒ Savoir ouvrir son CPF et le consulter
- ⇒ Connaître et trouver les formations éligibles au dispositif en fonction de son projet
- ⇒ Connaître les ressources externes disponibles pour être accompagné dans son projet

Des ordinateurs portables seront à la disposition des personnes pour ouvrir leur CPF pendant la formation.

Les personnes doivent se munir de leur numéro de sécurité social pour assister à la formation.

Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé

Contenu

Le programme de formation se déroule sur une journée et alterne entre des moments de connaissances techniques :

- ⇒ Cadre légal du dispositif CPF
- ⇒ Ouvrir son CPF
- ⇒ Construire son parcours de formation
- ⇒ Formations éligibles au CPF
- ⇒ Mise en situation

Une procédure synthétique d'ouverture du CPF, rédigé en FALC (facile à lire et à comprendre) sera remise aux participants.